

S'inscrire à l'école, mais aussi au car !

Païement et obtention de la carte

Jusqu'au 24 mai 2019

Inscription

Compléter la fiche d'inscription dans nos bureaux jusqu'au 24 mai 2019

Date limite de demande d'arrêt : 31 mai

Jusqu'au 31 mai 2019

Réinscription

Compléter et renvoyer (au SITS) la fiche reçue par l'intermédiaire du conducteur

Passées ces dates, l'inscription sera mise en attente si sureffectif dans le car

Jusqu'au 10 août 2019 Par courrier

Envoyez au SITS
Place du Général de Gaulle
56230 QUESTEMBERG

✉ - votre ou vos chèque(s) à l'ordre du SITS de Questembert (nom de l'élève au dos)

- une (ou des) enveloppe(s) timbrée(s) à votre adresse pour le retour de la vignette ou de la carte (autant que de chèques)

- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)

- le coupon du règlement intérieur signé (nouveaux inscrits)

Du 19 au 30 août 2019 Au bureau

- Un moyen de paiement (chèque, CB ou espèces – faire l'appoint)

- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)

- le coupon du règlement intérieur signé (nouveaux inscrits)

SITS

Place du Gal de Gaulle
56230 QUESTEMBERG

sits.questembert@gmail.com

02 97 26 11 54

06 88 20 03 68

OUVERTURE

Du Lundi au Vendredi de

9h00 à 12h00

Et

De 14h00 à 17h00



www.transport-scolaire-questembert.com



S'inscrire à l'école, mais aussi au car !

Païement et obtention de la carte

Jusqu'au 24 mai 2019

Inscription

Compléter la fiche d'inscription dans nos bureaux jusqu'au 24 mai 2019

Date limite de demande d'arrêt : 31 mai

Jusqu'au 31 mai 2019

Réinscription

Compléter et renvoyer (au SITS) la fiche reçue par l'intermédiaire du conducteur

Passées ces dates, l'inscription sera mise en attente si sureffectif dans le car

Jusqu'au 10 août 2019 Par courrier

Envoyez au SITS
Place du Général de Gaulle
56230 QUESTEMBERG

✉ - votre ou vos chèque(s) à l'ordre du SITS de Questembert (nom de l'élève au dos)

- une (ou des) enveloppe(s) timbrée(s) à votre adresse pour le retour de la vignette ou de la carte (autant que de chèques)

- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)

- le coupon du règlement intérieur signé (nouveaux inscrits)

Du 19 au 30 août 2019 Au bureau

- Un moyen de paiement (chèque, CB ou espèces – faire l'appoint)

- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)

- le coupon du règlement intérieur signé (nouveaux inscrits)

SITS

Place du Gal de Gaulle
56230 QUESTEMBERG

sits.questembert@gmail.com

02 97 26 11 54

06 88 20 03 68

OUVERTURE

Du Lundi au Vendredi de

9h00 à 12h00

Et

De 14h00 à 17h00



www.transport-scolaire-questembert.com

